



**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ordinaire
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT FACE, volet CSSdM
tenue en personne le LUNDI 6 JUIN 2022**

Étaient présents:

Administration :	Stéphane Abran, directeur
Enseignantes :	Julie St-Pierre Catherine Grégoire Josée Vaillancourt Emmanuelle Racine-Gariépy
Parents :	Élisabeth Pelletier, présidente Geneviève Guéritaud-Dodin Daniel Herrera Hasna Rouighi Benoit Valverde, rep. CP
Personnel :	Noura Bennani, technicienne du service de garde
Autres :	Shannon Joutel, coordonnatrice, OPP Fabien Welp-Barr, membre de la communauté / GB EMSB Xavier Menu, membre du public

Étaient absents :

Maxence Guindon et Evaskye Lajoie, repr. élèves
Catherine Vidal, représentante Fondation école FACE

1. Présences et vérification du quorum

À 18h40, la présidente constate quorum et ouvre la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ODJ est proposé par Josée Vaillancourt, secondée par Emmanuelle Racine-Gariépy. Adopté sans opposition.

3. Adoption du PV de la séance du 02 mai 2022

On apporte un complément au point 6d (l'argent récolté au Fashion Show 2019 a en partie financé la graduation 2021). Le PV tel que modifié est proposé par Geneviève Dodin, secondée par Julie St-Pierre. Adopté sans opposition.

4. Suivis à la liste d'actions du 2 mai 2022

Voir Annexe A.

5. Période de questions du public

Le membre du public présent signale que les dates des rencontres sur le site web de l'école ne sont pas mises à jour systématiquement en cas de changement au calendrier initial. Pas d'autre question ou intervention.

6. Affaires courantes de l'école

6.a. Point du service de garde

La technicienne annonce que la nouvelle réglementation (2022-2023) n'est pas encore disponible. Le tarif devrait passer de 8,55\$ à 8,95\$ par jour pour les enfants réguliers.

Adoption à l'unanimité.

6.b. Sorties éducatives modifiant l'horaire & campagnes de financement

Sont approuvées ce soir :

- 4e année / 16 juin : Musée Pointe à Callière (0\$ / élève)
- 8e année / 14 sept. 2022 : sortie au parc des Îles de Boucherville (0\$ / élève)
- 5e année / 12-14 juin 2023 : Camp Jouvence (255\$/élève) ; l'enseignante signale qu'il y aura des campagnes de financement au cours de l'année, et qu'il faut s'attendre à une augmentation probable des coûts de transport (inflation + coût de l'essence)
- 11e année / 20-22 avril 2023 : voyage à NYC (575\$ / élève)

Adoption à l'unanimité.

6.c. Projet éducatif

La direction rappelle que les objectifs ont été déterminés par l'équipe précédente. Les moyens retenus sont les questionnaires QES (Questionnaire sur l'environnement socio-éducatif de l'école) et "Notre école". Obligation légale d'évaluation du projet éducatif d'ici le 15 septembre 2022. Une difficulté se pose quant à la façon de mesurer un ressenti ("sentiment de sécurité / bien-être") : les objectifs du projet éducatif actuel sont très peu mesurables. Le ressenti dépend de trop de facteurs pour qu'un "coup de sonde" (questionnaire) donne un portrait fidèle de la situation. Les parents proposent d'étaler les questionnaires sur plusieurs jours, ou bien de proposer plusieurs questionnaires, ou encore de segmenter (échantillonner) sur tous les groupes au courant de l'année pour dégager des constantes. Peut-on préciser les questions pour les adapter au contexte spécifique de FACE ? Non, elles sont approuvées par le ministère, basées sur la science.

Un parent signale que les chercheurs du Fonds de recherche du Québec cherchent à aller sur le terrain plutôt que rester dans leur laboratoire, peut-être que leur présence dans un milieu scolaire à projet particulier pourrait être une piste intéressante pour étudier et valoriser celui-ci.

La direction rappelle que le prochain projet éducatif ne sera pas conjoint CSSDM / EMSB. On envisage de l'orienter spécifiquement sur le projet Beaux-Arts.

6.d. Budget de l'école 2022-2023

Présenté par la direction. Effectif total : 82,6. Budget total : 6,7M\$.

Le budget tel que présenté est proposé par Elisabeth Pelletier, secondée par Hasna Rouighi. Adopté à l'unanimité.

6.e. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence (évaluation / reconduction)

En 2020-2021, il y a eu 7 suspensions au primaire et 14 suspensions au secondaire en lien avec les comportements.

En 2021-2022 il y a 3 suspensions au primaire et 2 suspensions au secondaire en lien avec les comportements.

Le programme "Vers le pacifique" va reprendre au primaire. Au secondaire, on se concentre sur le Pacte de Bienveillance. Les enseignantes indiquent utiliser la plateforme interactive MOOZOOM dont les activités couvrent l'intimidation, le rejet, etc., avec mises en situations, choix interactifs, retours individuels ou en groupe-classe ; les élèves l'apprécient beaucoup.

La reconduction du plan de lutte contre l'intimidation et la violence est proposée par Julie St-Pierre, secondée par Catherine Grégoire.

La direction se félicite que 2022-2023 ne voie arriver que 2 nouveaux enseignants au primaire, contre 15 en 2021-2022 et estime que cela relève d'un sentiment d'appartenance et de bien-être renouvelé du personnel, qui se reflète aussi dans les comportements des élèves.

6.f. Principes d'établissement des coûts

On rappelle qu'avant d'adopter les frais chargés aux parents, il convient de s'assurer que ceux-ci respectent les lignes directrices que le CÉ a choisi de donner dans l'établissement de ces listes. On apporte une précision au chapitre "Respect du règlement de la LIP", soulignant le fait qu'à titre d'école à projet particulier, FACE peut charger un certain nombre de dépenses relevant de son projet Beaux-Arts aux parents.

Adoption à l'unanimité

6.g. Frais scolaires 2022-2023

On note que les frais de surveillance ont baissé : la direction explique qu'il a été possible de diminuer le nombre de surveillants en même temps qu'on met l'accent sur l'enseignement de comportements pro-sociaux.

Un parent suggère de retirer la mention du polo de concert, qui est certes obligatoires, mais ne doit pas être racheté chaque année. On suggère aussi de donner une fourchette de prix pour les niveaux de secondaire où les cahiers d'activités font varier le prix selon les options. Geneviève Dodin propose de revoir la présentation afin que les frais obligatoires et ceux facultatifs soient plus clairement séparés. Elle renverra le document à la direction d'ici la fin de la semaine.

Des parents s'offusquent que ce soit très cher de fréquenter l'école FACE. La direction rappelle qu'il y a la possibilité d'étaler les paiements, de demander de l'aide à la Fondation, et que l'école fait preuve de compréhension vis-à-vis les familles défavorisées.

Les frais scolaires tels que modifiés sont proposés par Geneviève Dodin, secondée par Daniel Herrera. Adoptés sans opposition.

7. Affaires courantes du CÉ

7.a. CSSDM-EMSB : Protocole d'entente

Aucun progrès à ce jour.

7.b. Critères de sélection d'une direction de l'école FACE

Les critères ont été discutés par les membres via courriel. Ils sont proposés ce soir par Geneviève

G-Dodin, secondée par Élisabeth Pelletier. Adoption à l'unanimité.

7.c. Annulation du Club des petits-déjeuners

La direction explique d'une part qu'il est impossible de trouver des parents bénévoles pour ce projet, ce qui suppose donc que l'école paie des membres de son personnel pour la supervision ; par ailleurs, que les ressources sont fournies par le Club des petits-déjeuners, mais qu'elles ne sont presque pas utilisées et pourraient être redirigées vers des écoles à besoins accrus. La résolution est adoptée à l'unanimité.

On souligne que l'école restera sensible aux besoins alimentaires des enfants et continuera d'offrir des collations ou coupons-repas à ceux qui en ont besoin.

7.d. Transfert du Fonds 4 au Fonds 9

Pour répondre à la question d'un parent à la séance précédente, la direction liste les dépenses concernées par le transfert du Fonds 4 au Fonds 9 :

- Éco-Quartier/environnement : 1 284,46 \$ Dons
- OPP : 1 534,00 \$ Campagnes de financement
- Fête des finissants : 8 290,30 \$ Financement (Fashion Show, etc.)
- Bourse Éducaide 1 000,00 \$ 2 élèves / chacun 500\$
- Projet CNEST/maternelle 500,00 \$ Classe de Dalal Matta

Transfert proposé par Elisabeth Pelletier, secondée par Julie St-Pierre, adopté sans opposition.

8. Rapport des autres membres

8.a. Mot de la présidence

La présidente remercie tous les membres du CÉ pour leur implication tout au long de l'année.

8.b. Conseil des élèves

En l'absence des élèves, Julie St-Pierre souligne que 2021-2022 a marqué la relance du Conseil étudiant après 2 ans de pause. Un repas de remerciement a été offert aux élèves la semaine dernière. On note qu'il y a de la relève en secondaire 1, 2, 3 mais pas en secondaire 4 cette année. La campagne de recrutement reprendra sa forme habituelle en 2022-2023 avec des élections en bonne et digne forme.

8.c. Point des enseignants

Fin d'année en cours, graduation des 6e année à venir et concerts finis. Plusieurs membres font remarquer que le public semble avoir perdu le mode d'emploi des concerts et qu'il y a un certain relâchement dans le respect de l'étiquette habituelle (silence dans la salle, pas de déplacements, etc.). Des rappels devront être faits.

9.d. Représentant du *Governing Board* EMSB

Une discussion a été initiée par quelques enseignantes sur la possibilité d'instaurer des "critères indicatifs" que les représentants des élèves devraient remplir pour pouvoir siéger au Governing Board, ce qui n'a pas été très bien reçu de la part des élèves qui sentent une volonté de contrôle de leur participation. Discussions en cours à ce sujet.

9.e. Comité de parents CSSDM

Le représentant souligne les dysfonctionnements majeurs du CA et la difficulté de trouver des parents bénévoles, aussi bien à FACE que partout ailleurs.

9.g. OPP

Le FACEstival aura lieu le 10 juin, l'OPP souhaiterait que les élèves du secondaire participent à l'animation des stands et offre de la pizza en échange.

9.h. Fondation

En l'absence de la représentante de la Fondation, ce point est passé.

10. Affaires diverses

Mise à jour du Guide pour les parents : on demande à la direction de l'envoyer à toutes les nouvelles familles.

11. Levée de séance

À 21h10, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Prochaine rencontre à déterminer ; AGA des parents le 8 septembre 2022, en présentiel ou virtuel selon les mesures sanitaires en place à ce moment.

Geneviève Guéritaud-Dodin
19 juillet 2022

**LISTE DE TÂCHES suite à la séance du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
tenue en visioconférence le **LUNDI 2 MAI 2022****

1	Partager le PV de la séance du 4 avril sur le site web de l'école	Direction	JUIN	À faire
2	20210928 - Envoyer le document Programme Beaux-Arts à l'ensemble des membres	Direction	JUIN	En traduction
3	20210928 - Inviter les membres de la communauté ciblés par l'assemblée à se joindre au CÉ	Présidence	NOVEMBRE	Caduc (1 membre suggéré pour 2022-2023)
4	20220502 - Adopter les critères de sélection de la direction de l'établissement	Membres votants	JUIN	Fait
5	20220502 - Présenter une ventilation des recettes/dépenses pour le transfert du Fonds 4 au Fonds 9	Direction	JUIN	Fait
6	2022-05-02 - Obtenir les noms des parents bénévoles pour les inviter à la fête des bénévoles le 6 juin	Secrétaire	JUIN	Fait

DOSSIERS À SUIVRE :

- 20210426 - Entente : Suivi conjoint avec GB EMSB sur la progression des négociations entre les deux CSS (comité bipartite ou document partagé)
- 20210125 - Suivi sur la demande d'apaisement de la circulation (dos d'ânes) sur la rue University